

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

CONFERENCE DE LA PAIX

LE P R E S I D E N T .

Paris, le 7 Octobre 1919.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur, au nom du Conseil Suprême des
Puissances Alliées et Associées, de vous prier de bien
vouloir transmettre à votre Gouvernement la note suivante:

"L'hostilité avouée des bolchévistes contre
tous les Gouvernements et le programme de révolution
internationale qu'ils répandent constituent un grave
danger pour la sécurité nationale de toutes les puissances.
Tout accroissement de la force des bolchévistes augmente-

Monsieur Dunant,
Ministre de Suisse à
Paris.



rait le danger et serait contraire au désir de tous les peuples qui cherchent à rétablir la paix et l'ordre social.

C'est dans cet esprit que les Gouvernements Alliés et Associés après la levée du blocus de l'Allemagne, n'ont pas autorisé leurs ressortissants à reprendre les relations commerciales avec la Russie Bolchéviste; ces relations en effet, ne pourraient avoir lieu que par l'entremise des Chefs du Gouvernement bolchéviste, qui, disposant à leur gré des produits et ressources que leur apporterait la liberté commerciale, y puiseraient une augmentation considérable de leur force et de la tyrannie qu'ils exercent sur les populations russes.

Dans ces conditions, les Gouvernements Alliés et Associés demandent au Gouvernement Suisse de bien vouloir prendre immédiatement, d'accord avec eux, les mesures indiquées ci-après pour empêcher ses ressortissants de se livrer à tout commerce avec la Russie

Bolchéviste et donner l'assurance qu'il mettra rigoureusement à exécution cette politique ;

- A)-Refus des papiers de départ à tout navire se rendant dans les ports russes entre les mains des bolchévistes ou venant des dits ports;
- B)-Etablissement d'une mesure similaire sur toutes les marchandises destinées à être envoyées par toute autre voie en Russie Bolchéviste;
- C)-Refus des passeports à toutes personnes allant en Russie Bolchéviste ou en venant (sauf entente pour des cas spéciaux avec les Gouvernements Alliés et associés;)
- D)-Dispositions en vue d'empêcher les banques de traiter des affaires avec la Russie Bolchéviste;
- E)-Autant que possible, refus par chaque Gouvernement à ses propres nationaux de facilités de correspondances avec la Russie Bolchéviste par la poste, le télégraphe ou la télégraphie sans fil./."

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

